

01 Aout 2025



SAS Vincent Bezpalko Architecte HMONP
2, Route de Rochaussière
19320 La Roche Canillac
Tél: 06 63 25 21 07
e-mail: vincent@bezpalko.com

Maitrise d'ouvrage:
COMMUNE DE
SAINT PARDOUX LA CROISILLE
55, Route du Fer à cheval
19320 Saint Pardoux La Croisille



Construction d'une halle avec traitement des abords

DPC

**DEMANDE DE PERMIS
DE CONSTRUIRE**

Date : 04-08-2025

Maitrise d'oeuvre

ARCHITECTE MANDATAIRE



VINCENT BEZPALKO ARCHITECTE
é. route de Rochaussière - 19320 LA ROCHE CANILLAC
Tél. 06 63 25 21 07

BUREAU D'ETUDE STRUCTURE



ARCS INGENIERIE
49, rue Alexandre Daudy - 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE
Tél. 05 55 86 29 95

PHASE - DPC

*Les présents plans ne constituent pas un document technique
ayant valeur de plans d'exécution, mais un document
administratif*



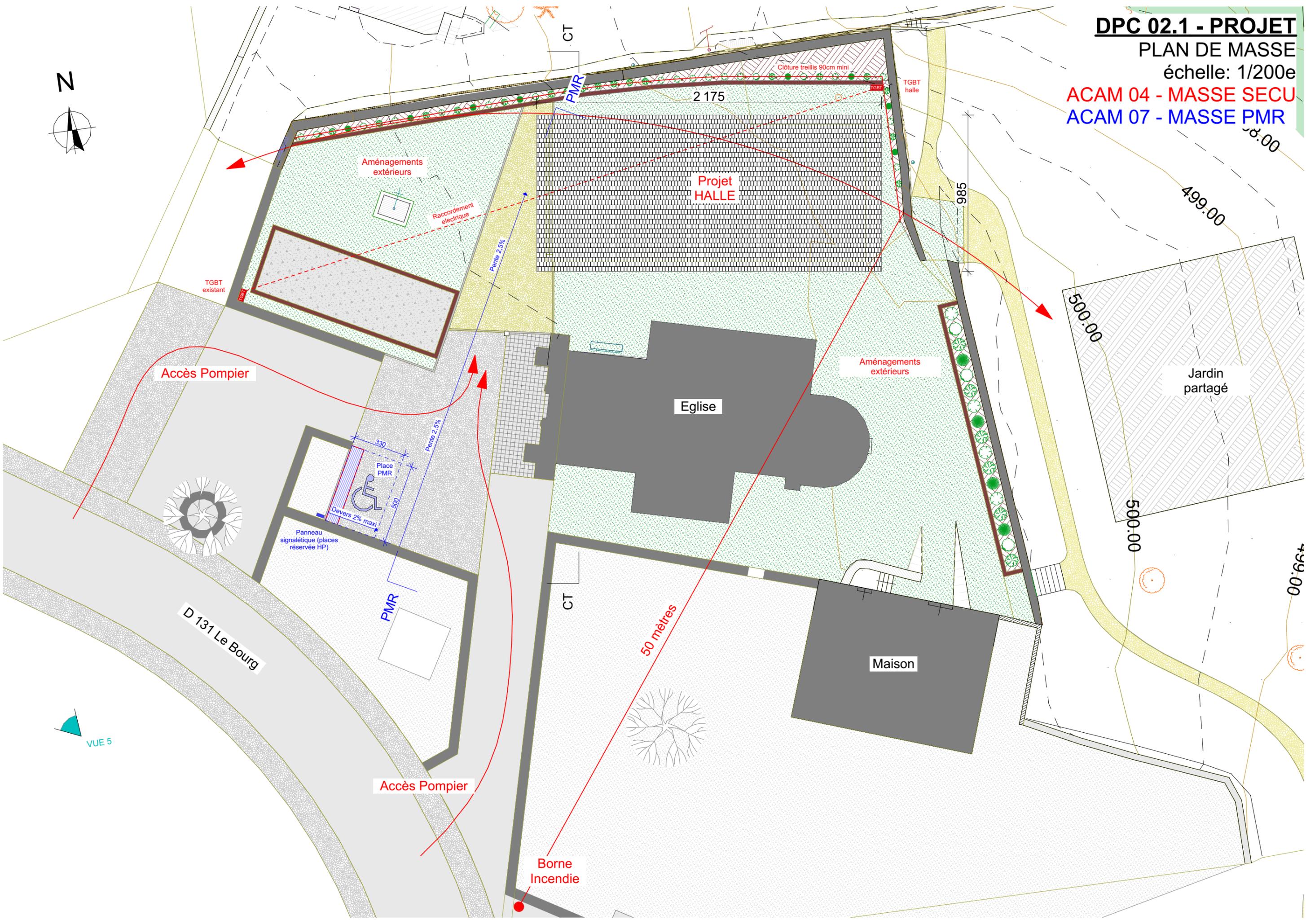
DPC 02.1 - PROJET

PLAN DE MASSE

échelle: 1/200e

ACAM 04 - MASSE SECU

ACAM 07 - MASSE PMR



Accès Pompier

Eglise

Aménagements extérieurs

Jardin partagé

D 131 Le Bourg

Accès Pompier

Borne Incendie

50 mètres

2175

985

500.00

499.00

500.00

500.00

Aménagements extérieurs

Raccordement électrique

Pente 2,5%

Place PMR
330
500
Devers 2% maxi

Panneau signalétique (places réservée HP)

PMR

CT

CT

PMR

Clôture treillis 90cm mini

TGBT
halle

TGBT
existant

VUE 5

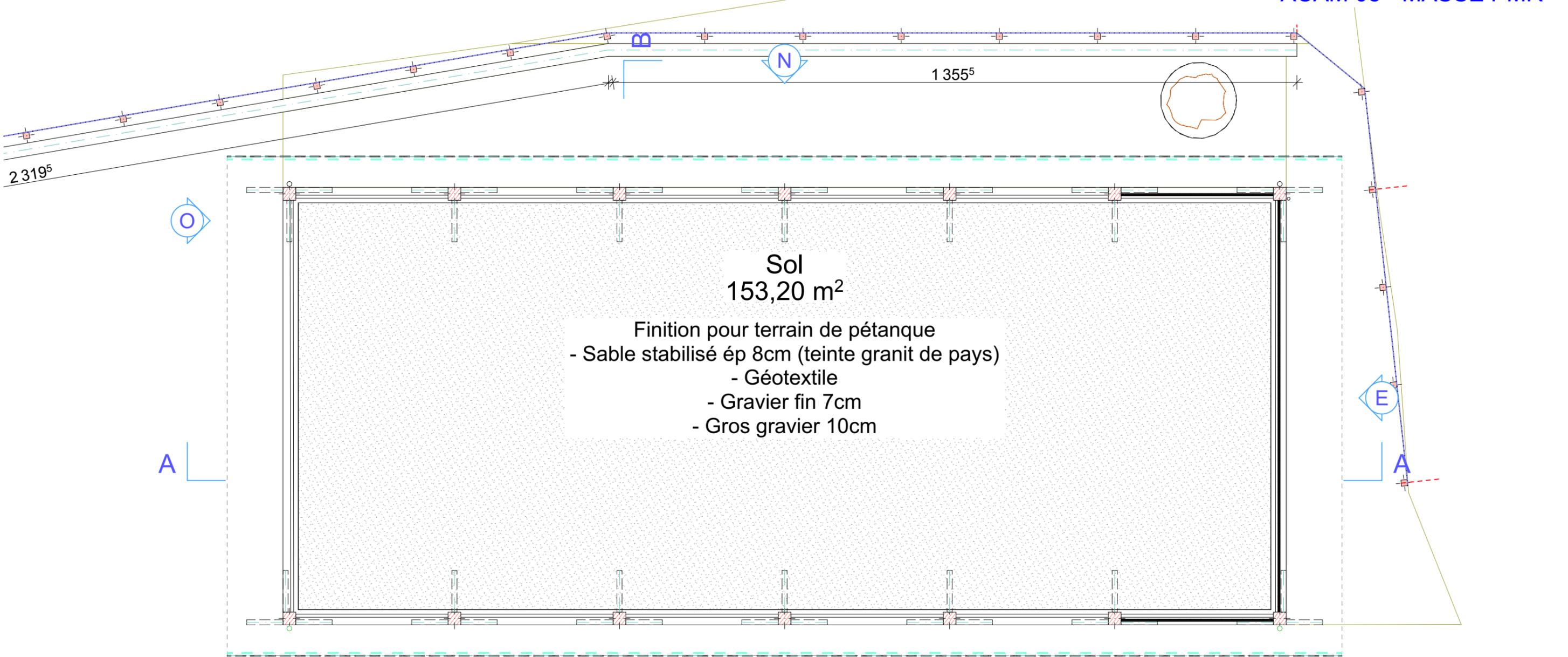
DPC 02.2 - PROJET

PLAN RDC

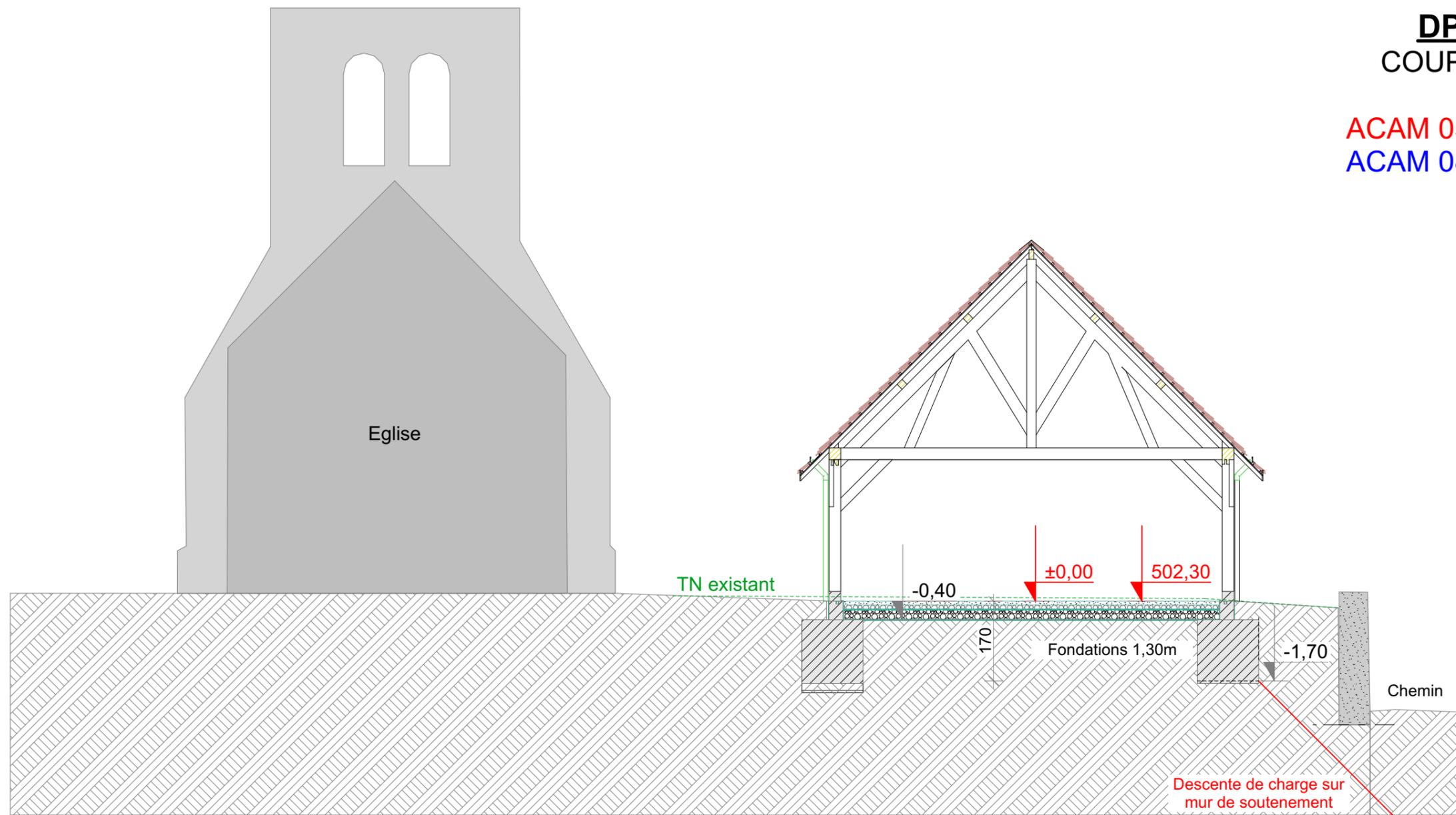
échelle: 1/75e

ACAM 05 - MASSE SECU

ACAM 08 - MASSE PMR



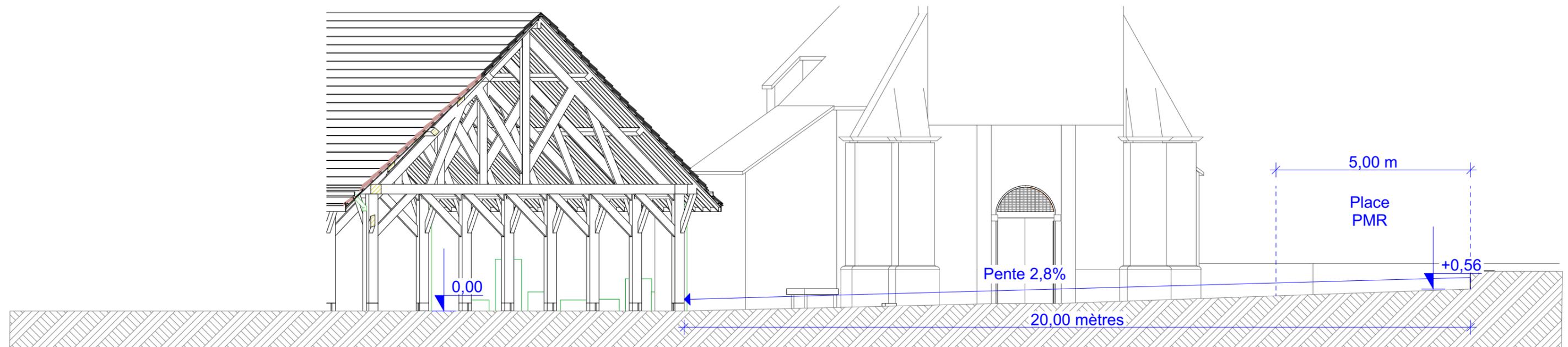
DPC 03 - PROJET
COUPE SUR TERRAIN
échelle: 1/100e
ACAM 05 - COUPE SECU
ACAM 08 - COUPE PMR



CT

Coupe sur terrain

1:100



PMR

Coupe PMR

1:100

Parcelle 000 B 190 - 860,00 m² - Commune: St Pardoux La Croisille
Espace public - Commune: Saint Pardoux La Croisille

1- PREAMBULE

Les élus de la commune de Saint-Pardoux-La-Croisille souhaitent développer le niveau de service du centre-bourg en offrant aux administrés, aux associations, mais aussi aux touristes, un espace couvert accessible à tous. L'idée visée est la création d'une halle.

Le souhait de la commune est d'aménager cette halle sur le même terrain que l'église. Cette halle sera construite à gauche de l'église sur l'ancien terrain de pétanque.

Cet ouvrage à la fois utile et rassembleur, permettra de répondre à un besoin de la commune pour accueillir :

- les manifestations organisées sur la commune ;
- les activités scolaires ;
- les activités associatives ;
- les publics locaux et les touristes : libre accès ;
- etc.

2- PRESENTATION DE L'ETAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS

Le site est situé en plein cœur du bourg de Saint Pardoux La Croisille. On va retrouver d'un côté l'église, la salle des fêtes, l'école primaire et des habitations. De l'autre côté un mur de soutènement viens créer une séparation avec la forêt. Le terrain est relativement plat. La future halle se retrouvera accessible depuis la route départementale (D131)



3- PRESENTATION DU PROJET (HALLE)

Le projet consiste à la construction d'une halle couverte d'une surface couverte de 215,00 m² (surface entre poteaux de 155,00m²).

Le sol sera en sable stabilisé pour recréer 2 terrains de pétanques (couverts) teinte gris granit.

La future halle sera entièrement construite en bois local **DOUGLAS** ainsi que la couverture en **MELEZE**

La halle est composée structurellement de **7 fermes** qui sont espacées tous les 3,00 m. Elles vont reposer sur **14 poteaux** en Douglas de section 0,25x0,25m

La Halle aura les dimensions suivantes:

- Longueur de 19,75 m
- Avec un débord de toiture de 1,10 m
- Largeur de 8,60 m
- Avec un débord de toiture de 0,60 m

La charpente viendra accueillir une couverture en **bardeaux Mélèze de 0,16 x 0.835 m**.

Gouttières nantaises, descentes EP, faitage en **cuivre** (idem église)

Une des particularités du projet: L'intégralité des bois qui seront utilisés pour la construction de la Halle proviendra des forêts appartenant à la commune de Saint Pardoux La Croisille. Dans le processus de construction, il est intégré, la découpe des bois par ONF, l'acheminement jusqu'à une scierie locale pour débiter les éléments bois nécessaires.

éléments	section brute (mm)	section nette rabotée-4 faces (mm)	longueur brute (m)	nombre de pièces	volume brut (m3)	volume net (m3)
Construction Halle						
poteaux bois	260 x 260	150 x 250	1,20	14	3,12	2,89
arbalétriers bois	110 x 280	100 x 250	6,25	14	2,50	2,19
entrails	110 x 280	100 x 250	8,90	14	3,58	3,12
poignons	210 x 210	200 x 200	4,80	7	1,48	1,34
jambes de force liaison poteaux-entrails	110 x 200	100 x 250	3,00	7	1,00	0,88
jambes de force liaison poteaux-sablères	110 x 210	100 x 200	6,00	10	1,20	1,20
contre-fiches	110 x 210	100 x 200	5,50	14	1,78	1,54
sablères pignons	260 x 280	250 x 250	4,80	4	1,30	1,20
sablères intermédiaires	260 x 280	250 x 250	3,55	8	1,93	1,78
liens de faitage diagonaux	110 x 210	100 x 200	6,00	6	0,83	0,72
liens entre poignons	160 x 180	150 x 150	2,50	6	0,54	0,47
pannes intermédiaires pignons	160 x 180	150 x 150	4,90	8	2,00	0,88
pannes intermédiaires	160 x 180	150 x 150	3,80	16	1,58	1,57
pannes faîtières pignons	110 x 235	100 x 225	4,90	2	0,25	0,22
pannes faîtières	110 x 235	100 x 225	3,80	4	0,39	0,34
contreventement	160 x 180	150 x 150	6,00	16	2,46	2,16
échantignoles	110 x 180	100 x 150	6,00	2	0,21	0,18
chevrons entraxe 60 cm	73 x 120	63 x 100	7,30	80	4,68	3,68
Planches de coffrage	37 x 220	27 x 200	3,00	72	1,68	1,17
Rail bois pour planches (façades)	65 x 110	55 x 100	3,00	24	0,51	0,40
Rail bois pour planches (pignons)	65 x 110	55 x 100	4,20	8	0,24	0,18
Poteaux clôture type 1	130 x 130	120 x 120	3,20	5	0,10	0,09
Poteaux clôture type 2	130 x 130	120 x 120	3,00	20	0,34	0,29
Totaux					32,86	28,27

OPTION Volige sous face (brut)	épaisseur 18	800 m ²	14,40	14,40
--------------------------------	--------------	--------------------	-------	-------

4- PRESENTATION DU PROJET (FERMETURE PROVISOIRE)

La question d'une fermeture provisoire s'est posée. Afin d'éviter la manipulation d'une bâche, avec des câbles, qui s'abîme dans le temps et inesthétique.

J'ai donc proposé un système permettant l'utilisation de planches de coffrages en bois pour rester dans l'esprit d'une halle construire entièrement en bois et ainsi répondre aux différents usages prévus. Les planches auront une longueur de 3,00 m (standard) va répondre à deux critères:

- Espace vertical entre le sol et le dessous de la ferme.
- Espace horizontal entre les poteaux.

Avec un système de rail en périphérie de la halle

- Au sol en béton
- Sous la sablière en bois

Ce système va permettre de positionner les planches de coffrage l'une après l'autre à la verticale pour pouvoir fermer une zone entre poteaux et ainsi créer une scène protégée, une protection pour l'espace bar ou encore une surface d'accroche pour une exposition. Au sol en position horizontale pour établir une protection lors d'une partie de pétanque.

5- PRESENTATION DU PROJET (TRAITEMENT DES ABORDS)

a) Sécurisation des usagers par rapport au mur de soutènement, présentant un fort dénivelé.

Création d'une clôture en treillis soudé (mailles 0,10x0,10). Elle sera positionnée le long du mur de soutènement à 0,90cm du bord du mur, avec des piquets en bois Douglas (section 0,12x0,12) espacement 2,00m.

b) L'accès au jardin partagé à reprendre

Découpe et dessouchage des arbres présents sur un ancien cheminement. Restauration partielle du mur en pierre et création d'une rampe en terre raccordement terrain halle et terrain jardin.

c) Raccordement, accès entre la place existante et la halle

- Création d'un nouveau terrain de pétanque (non couvert).
- Raccordement sols existants en béton désactivé (idem existant) pour permettre l'accès à la halle (cheminement PMR).
- La surface autour de l'oratoire en gravier fin sera modifiée pour déminéraliser la place et retrouver un peu de verdure.

d) Cheminements piétons

- Enlèvement des surfaces existantes pour récupération et réutilisation des matériaux pour création d'un cheminement piétons entre l'école primaire, le jardin et la halle.

e) Récupération des eaux de pluie

- Le projet intègre une cuve de récupération de l'eau pluviale afin d'être utilisée pour l'arrosage du nouveau jardin partagé.

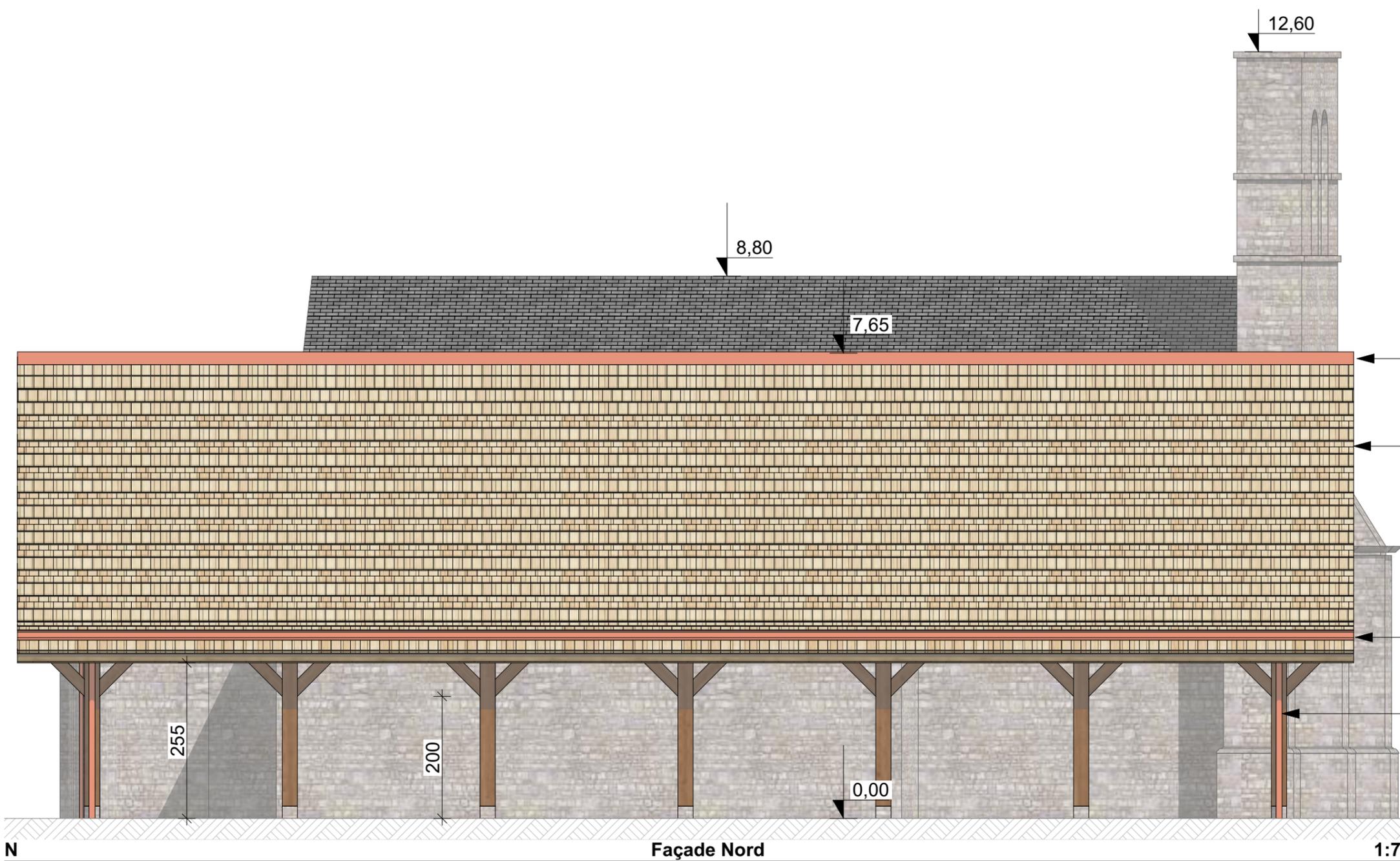
DPC 05.1 - PROJET

FACADE ET PIGNON

échelle: 1/75e

ACAM 04 - MASSE SECU

ACAM 07 - MASSE PMR



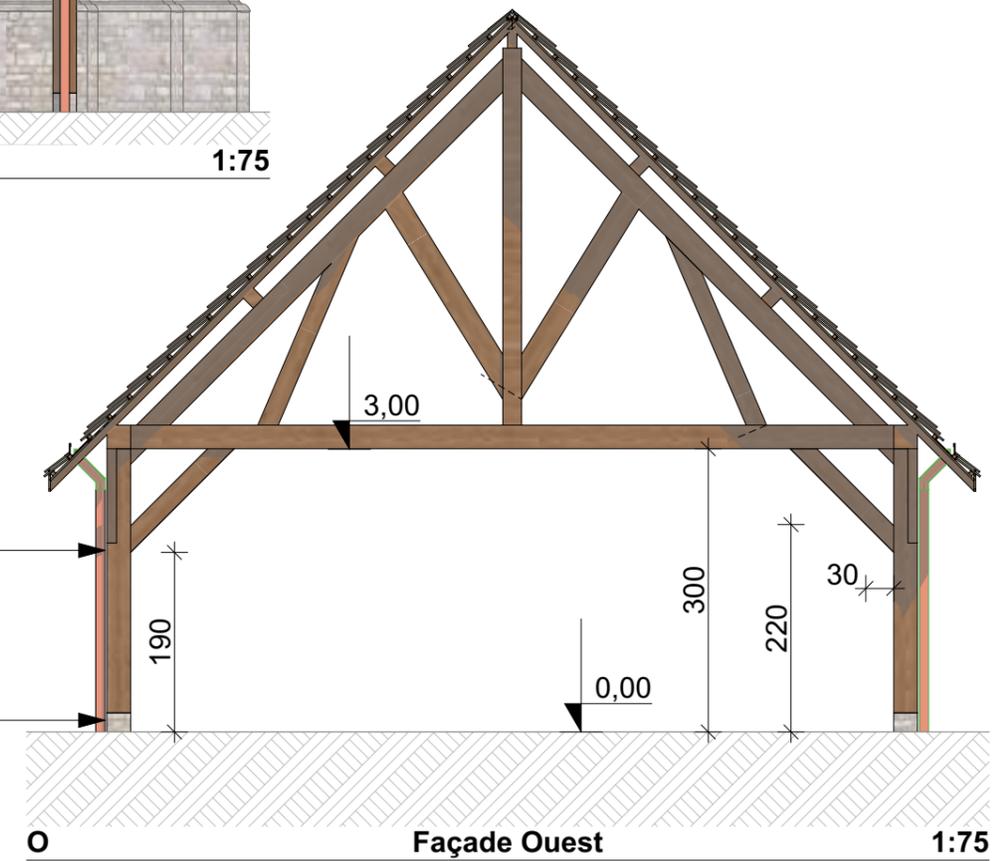
- Traitement Faîtage
Finition : Faîtage en Cuivre
- Bardeau mélèze 160x835mm
- Traitement égout
Gouttière Nantaise en cuivre
- Descente en cuivre

Façade Nord

1:75

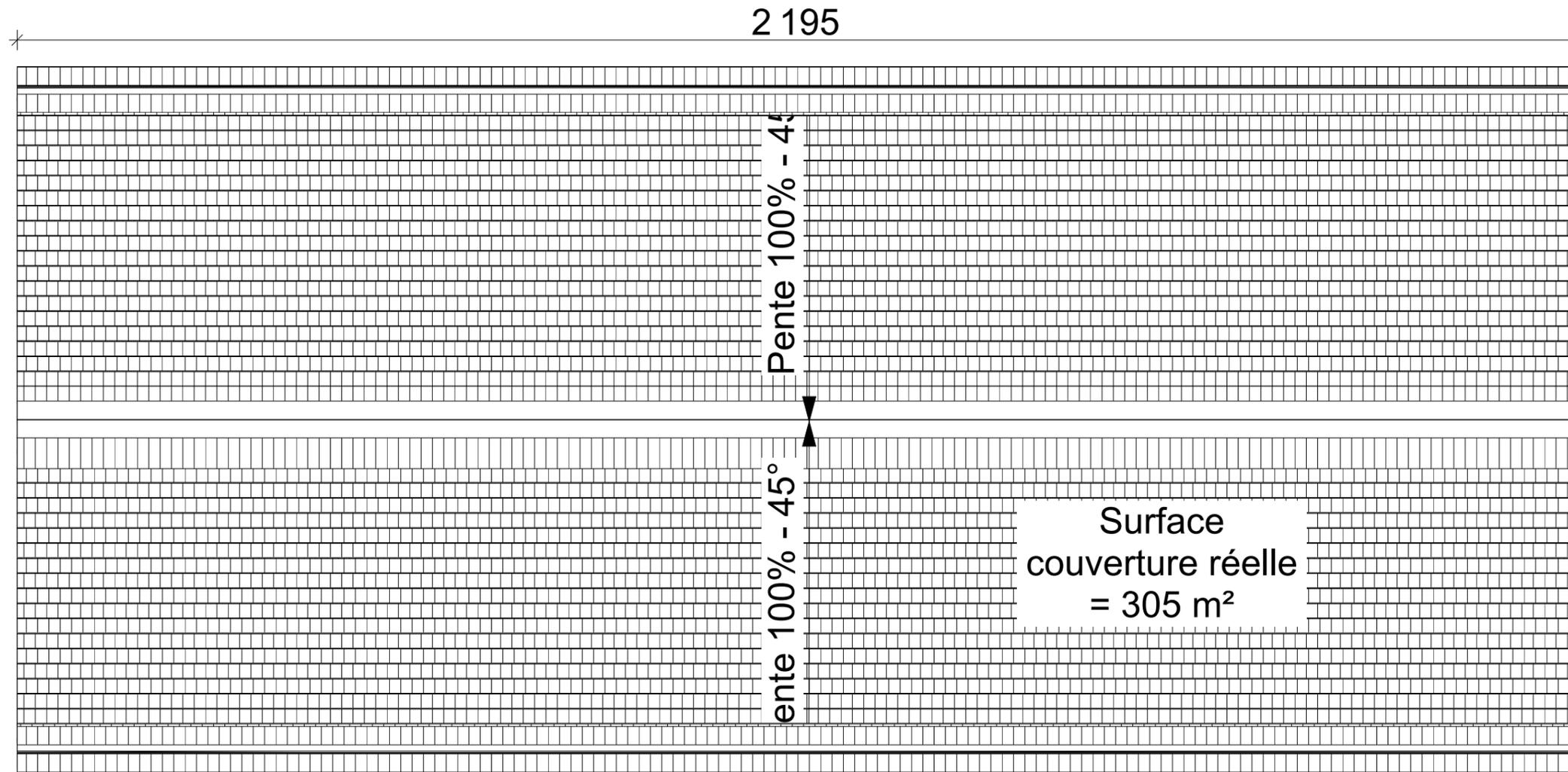
Structure
Poteaux / Charpente en Douglas

Pied de poteaux en béton
+ habillage en pierre teinte granit



Façade Ouest

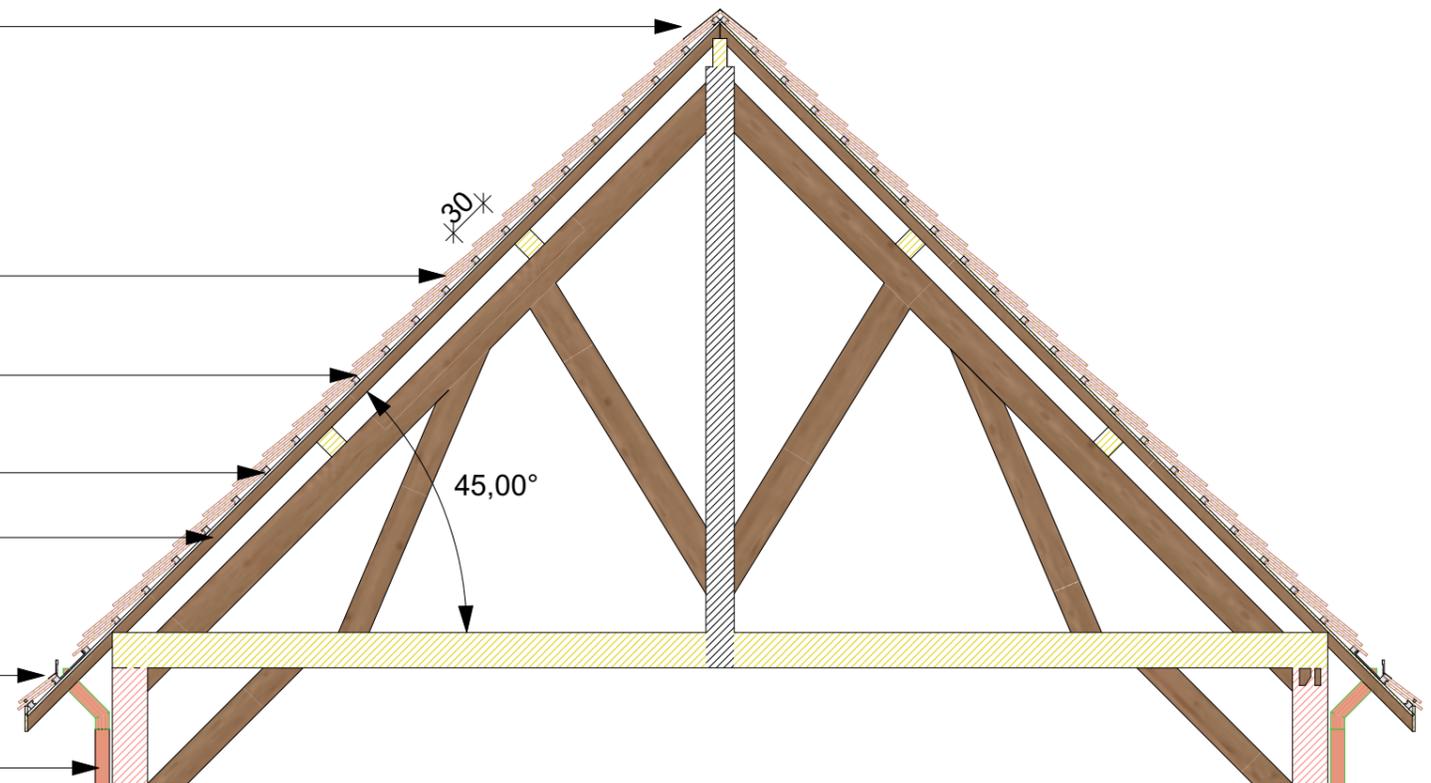
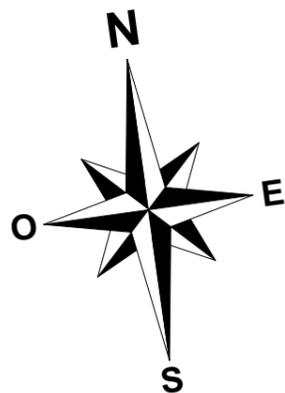
1:75



Traitement Faîtage
 - Finition : Faîtage en Cuivre

- Bardeau mélèze 160x835mm
- Tasseau 10x40mm mélèze
 Pose de tasseau fin pour maintenir lame d'air de ventilation et en biais pour l'évacuation de l'eau
- Tasseau 2AB
- Chevron douglas 60x75mm

- Traitement égout
- Gouttière Nantaise en cuivre
 - Descente en cuivre



DPC 05.3 - PROJET
SYSTEME FERMETURE



Vue sur longrines périphériques au sol

1:1,19



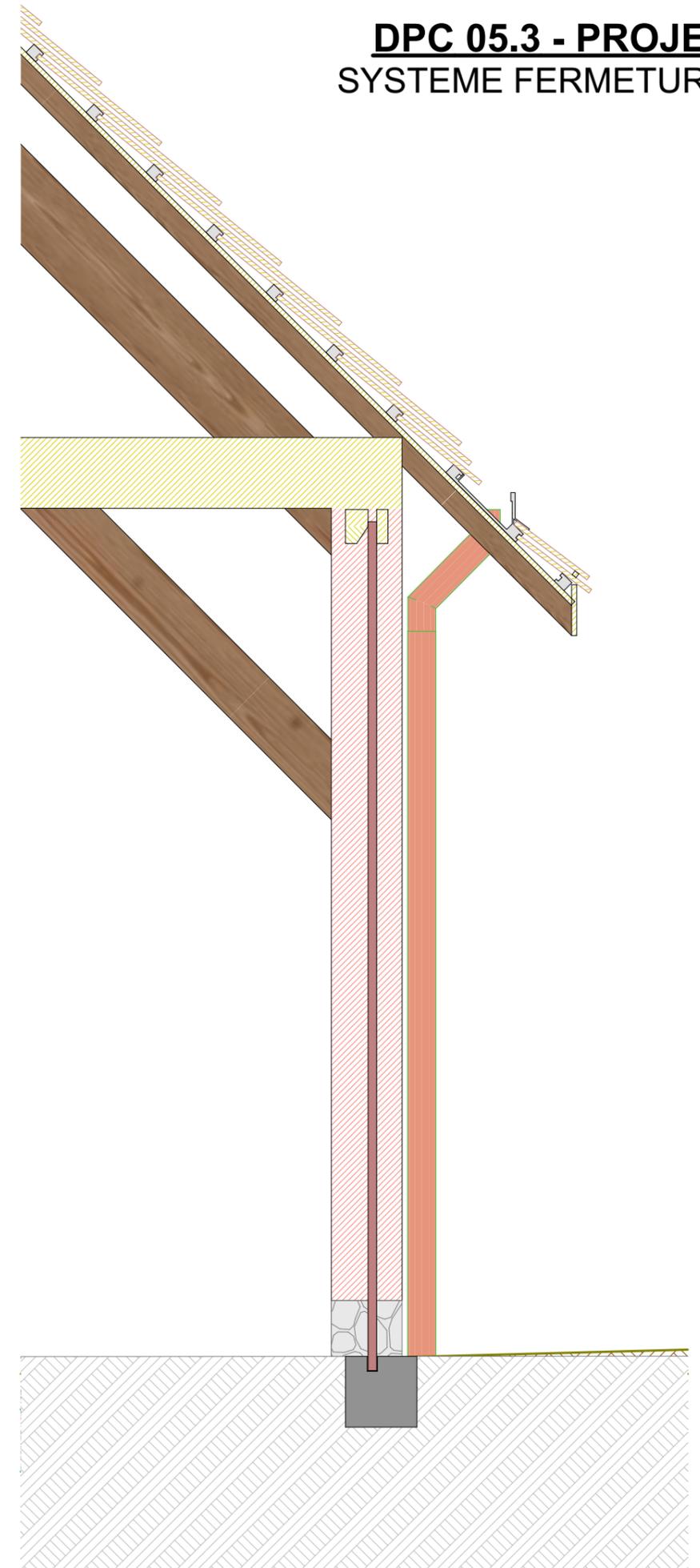
Vue sur fermeture pour création scène

1:1,42



Vue système pour pétanque

1:1,39



B

Coupe Système

1:20





Vue 1: Emplacement Halle (vue avant)



Vue 2: Emplacement Halle (vue arrière)



Vue 3: Sur mur de soutènement



Vue 4: Accès 1 + place PMR



Vue 5: Accès 2



Vue 6: Jardin, cuve EP, jardin

NOTICE DE SECURITE

(Article R 123-24 du C.C.H.) d'un projet d'ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC, soumis:
- au REGLEMENT de SECURITE du 25 juin 1980 modifié, relatif à la protection contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public;
- aux ARRETES complémentaires, fixant les dispositions particulières applicables en fonction du type d'établissement.

1 - Descriptif des travaux envisagés

Les élus de la commune de Saint-Pardoux-La-Croisille souhaitent développer le niveau de service du centre-bourg en offrant aux administrés, aux associations, mais aussi aux touristes, un espace couvert accessible à tous. L'idée visée est la création d'une halle.

Le souhait de la commune est d'aménager cette halle sur le même terrain que l'église. Cette halle sera construite à gauche de l'église sur l'ancien terrain de pétanque.

Cet ouvrage à la fois utile et rassembleur, permettra de répondre à un besoin de la commune pour accueillir :

- les manifestations organisées sur la commune ;
- les activités scolaires ;
- les activités associatives ;
- les publics locaux et les touristes : libre accès ;
- etc.

- Une zone ERP, comprenant un accueil du public:

HALLE (Réhabilitation)
* Un espace totalement ouvert

2 - Classement de l'établissement

HALLE : Type de l'établissement: Etablissement de type IOP - Installation ouverte au public

HALLE
SURFACES AMENAGEES: 155,00 m² (entre poteaux) - 215,00 m² (surface couverte)
SURFACE ACCESSIBLE AU PUBLIC: 155,00 m² (entre poteaux) - 215,00 m² (surface couverte)

Il est proposé de classer cet établissement:

Classement proposé pour l'établissement: TYPE IOP

4 - Vérifications techniques

Sans Objet

5 - Construction

Résistance au feu des structures:

Halle

- Structure porteuse poteaux 25x25 (14 unités) en Douglas
- Charpente traditionnelle en Douglas (7 fermes) espacement 3,00 m
- Couverture en bardeaux bois Mélèze

6 - Aménagements intérieurs

Sans Objet

7 - Désenfumage

Sans Objet

ACAM 03 - PROJET **NOTICE SECURITE**

8 - Installations d'appareils de cuisson destinés à la restauration

Sans Objet

9 - Chauffage - Ventilation

Sans Objet

10 - Electricité - Eclairage de sécurité

Les installations électriques seront conformes aux normes (en particulier aux normes NFC 15 100 - NFC 15 211), aux articles EL et EC du règlement de sécurité, à l'arrêté du 22 février 2003 et au décret du 14 novembre 1988.

11 - Moyens de secours (PE 26 § 1)

Sans Objet

12 - Alarmes, alerte et consignes (PE 27)

L'établissement disposera d'une coupure du coffret scénique

GN8: Evacuation des personnes à mobilité réduite

L'évacuation des personnes en situation de handicap sera privilégiée, la prise en charge sera réalisée par le personnel et elles seront directement évacuées.

L'évacuation du public sera réalisée selon les consignes:

L'objectif est de sortir le public de l'établissement pour l'éloigner de celui-ci et les protéger du rayonnement thermique.

Fait à Saint Pardoux La Croisille
Le 01/08/2025

Le Demandeur
Mr ALBARET Dominique
Maire de Saint Pardoux La Croisille

L'Architecte mandataire
Mr Vincent BEZPALKO
Gérant de la SASU VBA
Vincent Bezpalko Architecte HMONP



NOTICE D'ACCESSIBILITE DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC:

En fin de travaux soumis à permis de construire, l'engagement pris par la maître d'ouvrage de respecter les règles de construction sera confirmé par la fourniture d'une attestation de prise en compte des règles d'accessibilité telles que définies par les articles R.111-19-27, R.111-19-28 et L.111-7-4 du code de la construction et de l'habitation.

1 - Descriptif des travaux envisagés

Les élus de la commune de Saint-Pardoux-La-Croisille souhaitent développer le niveau de service du centre-bourg en offrant aux administrés, aux associations, mais aussi aux touristes, un espace couvert accessible à tous. L'idée visée est la création d'une halle.

Le souhait de la commune est d'aménager cette halle sur le même terrain que l'église. Cette halle sera construite à gauche de l'église sur l'ancien terrain de pétanque.

Cet ouvrage à la fois utile et rassembleur, permettra de répondre à un besoin de la commune pour accueillir :

- les manifestations organisées sur la commune ;
- les activités scolaires ;
- les activités associatives ;
- les publics locaux et les touristes : libre accès ;
- etc.

- Une zone ERP, comprenant un accueil du public:

HALLE (Réhabilitation)

* Un espace totalement ouvert

2 - Classement de l'établissement

HALLE : Type de l'établissement: Etablissement de type IOP - Installation ouverte au public

HALLE

SURFACES AMENAGEES: 155,00 m² (entre poteaux) - 215,00 m² (surface couverte)

SURFACE ACCESSIBLE AU PUBLIC: 155,00 m² (entre poteaux) - 215,00 m² (surface couverte)

Il est proposé de classer cet établissement:

Classement proposé pour l'établissement: TYPE IOP

3 et 4 - Cheminement extérieurs et stationnement

La halle est directement accessible depuis la route D131 et par les aménagements environnants, cheminements piétons et parkings existants

Les places de stationnement existantes desserviront la halle, une place PMR sera créée.

5 - Accès au bâtiment

L'aménagement extérieur est modifié, un cheminement en béton désactivé est créé pour faire le raccordement entre les aménagements existants et la halle

l'espace en béton désactivé donne un accès direct à la halle et à la place PMR.

6 - Accueil du public

Sans objet

7 - Nature et couleur des matériaux de revêtement et qualité acoustique

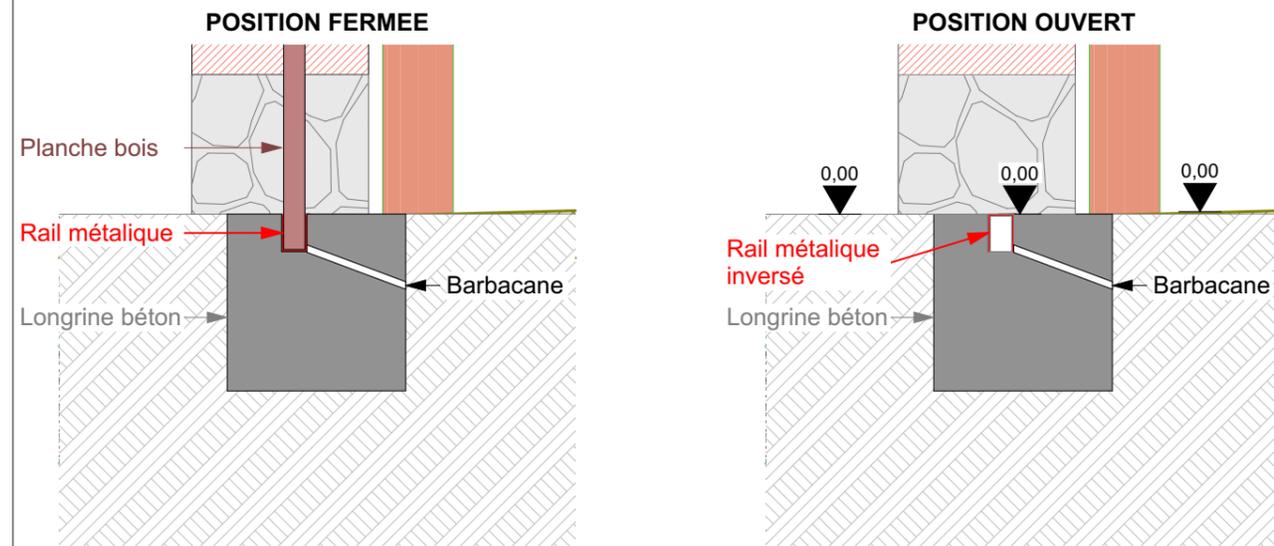
Le sol de la halle est en stabilisé non meubles, non glissants, non réfléchissants et sans obstacles à la roue permettant une circulation aisée des personnes handicapées sans créer de gêne visuelle ou sonore pour les personnes ayant une déficience sensorielle.

Le sol de la halle a pour objectif de servir de terrain de pétanque, sol compact.

8 - Circulation intérieures horizontales

La halle offre un grand espace libre de tous obstacles permettant une circulation aisée.

POINT PARTICULIER: SYSTEME DE FERMETURE PROVISOIRE



Au sol, une longrine béton sera présente, comprenant une encoche afin de glisser une planche de bois verticalement pour fermer un pand du mur, ou horizontalement pour cloturer les terrains de pétanque.

Quand le système n'est pas utilisé, le rail se retourne pour combler l'encoche et permettre la circulation sans obstacles. Un système de barbacane est prévue pour évacuer les éventuelles eaux de pluie est permettre son évacuation.

9 - Portes, portiques et SAS

Sans objet

10 - Equipement et dispositif de commande

Sans objet

11 - Sanitaires

Sans objet

Un sanitaire public dont un WC PMR existe dans la salle des fêtes

12 - Sortie

Sans objet

13 - Eclairage

La halle est complètement ouverte, elle dispose donc de la lumière naturelle.

Le dispositif d'éclairage complémentaire est non éblouissant et sans reflet en position assise comme en position debout.

Les luminaires sont répartis afin d'assurer un niveau d'éclairage de 200 lux.

Fait à Saint Pardoux La Croisille

Le 01/08/2025

Le Demandeur

Mr ALBARET Dominique

Maire de Saint Pardoux La Croisille

L'Architecte mandataire

Mr Vincent BEZPALKO

Gérant de la SASU VBA

Vincent Bezpalko Architecte HMONP